

# Territoires

## Commerces, services et équipements structurent la Bretagne en 133 bassins de vie

*Le découpage en bassins de vie 2012 reflète l'organisation et les caractéristiques des territoires en Bretagne. Les bassins de vie y sont nombreux, en moyenne peu étendus, très souvent ruraux, signe que la région est irriguée par un réseau de villes, notamment de taille moyenne, et que les campagnes sont assez densément peuplées. Plus de la moitié de la population bretonne vit ainsi dans des bassins de vie ruraux.*

*L'offre d'équipements est plus étoffée dans les bassins de vie urbains, en particulier pour les gammes intermédiaire et supérieure de services, et les temps d'accès à ces services plus courts pour leur population. Pour autant, dans les bassins de vie ruraux et périurbains, les services et équipements sont en moyenne plus facilement accessibles en Bretagne que dans les autres régions. Ce constat est à nuancer pour les bassins de vie urbains.*

**E**n Bretagne, l'implantation des commerces, services et équipements courants structure la région en 133 bassins de vie.

Ceux-ci ne s'arrêtent pas aux frontières régionales. Parmi les 13 bassins de vie de part et d'autre de la région, cinq ont la majorité de leur population en Bretagne, et huit en dehors. Les bassins de vie de Redon et de La Guerche-de-Bretagne sont dans le premier cas, tandis que ceux de Laval ou encore Pontchâteau sont dans le second.

**La Bretagne est la 2<sup>e</sup> région pour le nombre de bassins de vie**

La Bretagne est la région qui totalise le plus de bassins de vie derrière Rhône-Alpes (143) et devant les Pays de la Loire (129). L'important maillage des villes bretonnes sur son territoire, notamment celles de taille moyenne, permet de faciliter l'accès de la population aux services et équipements de la gamme intermédiaire. En conséquence, par rapport à la moyenne

## Plus nombreux, les bassins de vie bretons sont moins étendus et moins peuplés qu'en moyenne nationale

### Les bassins de vie 2012 en Bretagne



Source : Insee, recensement de la population 2009 - Base Permanente des Équipements 2010

nationale, les bassins de vie bretons sont deux fois moins étendus et aussi deux fois moins peuplés. Ainsi, en moyenne, ils ont une superficie de 204 km<sup>2</sup>, comprennent 9,5 communes et comptent 23 833 habitants, contre respectivement 380 km<sup>2</sup>, 22 communes et 38 600 habitants en France.

### Des bassins de vie de taille très diverse

Au sein de la région, des disparités s'observent entre les différents bassins de vie.

S'agissant de la superficie, le plus petit

bassin de vie est celui d'Arradon, en périphérie de Vannes, qui regroupe une seule commune sur 18,5 km<sup>2</sup>. Le plus étendu est celui de Loudéac, 840 km<sup>2</sup> répartis sur plus de 30 communes. D'une manière générale, les plus petits bassins de vie se situent dans les territoires périurbains et littoraux, l'offre

## Plus de la moitié de la population bretonne vit dans des bassins de vie ruraux

### Les bassins de vie 2012 en Bretagne

	Nombre de bassins de vie	Nombre de communes	Population en 2009	Taux de variation annuel moyen de population entre 1999 et 2009 (en %)	Surface (en km <sup>2</sup> )	Densité de population (en hab/km <sup>2</sup> )
<b>Bassins de vie intermédiaires ou urbains</b>	<b>24</b>	<b>270</b>	<b>1 469 621</b>	<b>0,5</b>	<b>4 746</b>	<b>310</b>
animés par un grand pôle	10	193	1 099 158	0,4	3 212	342
animés par un pôle moyen	5	37	113 349	0,3	730	155
animés par un petit pôle	0	0	0	/	0	0
périurbains	9	40	257 114	0,7	804	320
<b>Bassins de vie ruraux</b>	<b>109</b>	<b>1 000</b>	<b>1 700 207</b>	<b>1,3</b>	<b>22 436</b>	<b>76</b>
animés par un grand pôle	5	78	196 113	0,9	1 827	107
animés par un pôle moyen	9	139	243 122	0,9	3 030	80
animés par un petit pôle	25	264	376 032	1,0	5 610	67
périurbains	46	354	673 003	1,9	7 363	91
autres	24	165	211 937	0,6	4 606	46
<b>Ensemble</b>	<b>133</b>	<b>1 270</b>	<b>3 169 828</b>	<b>0,9</b>	<b>27 182</b>	<b>117</b>

Source : Insee, recensements de la population 2009 et 1999

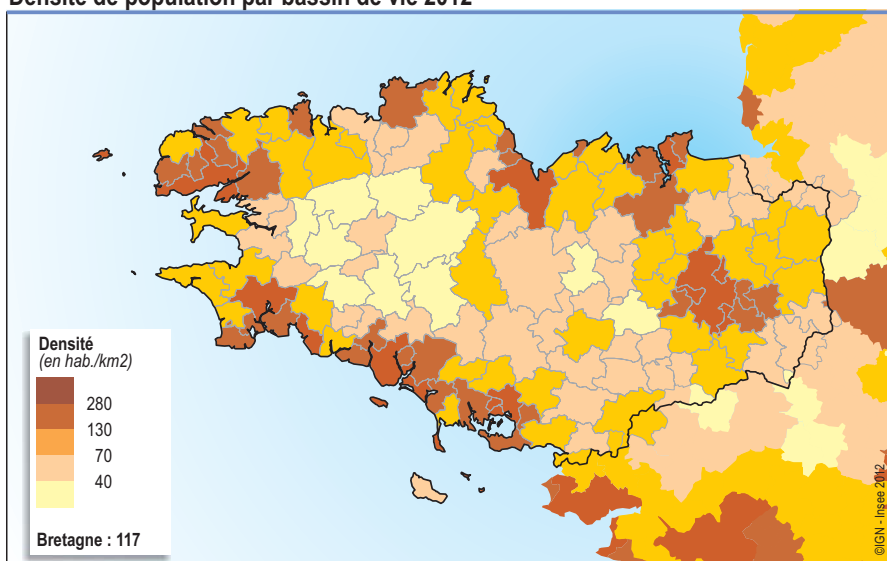
de services et d'équipements y étant dense. Les plus vastes se trouvent en milieu rural mais aussi urbain : dans les agglomérations, l'offre est certes plus dense encore mais la superficie de ces espaces se révèle très étendue.

Par ailleurs, du point de vue de la densité de population, certains bassins de vie affichent des niveaux très faibles comme Callac et Huelgoat (20 hab./km<sup>2</sup>). Globalement, les bassins de vie entourant Carhaix et Gourin sont tous de faible densité (moins de 40 hab./km<sup>2</sup>).

Enfin, sans surprise, le bassin de Rennes est le plus peuplé avec 341 000 habitants. Il possède aussi la plus forte densité (739 hab./km<sup>2</sup>). Celui d'Erquy, avec 3 802 habitants, est le moins peuplé.

## Des bassins de vie de faible densité dans le Centre-Ouest Bretagne

### Densité de population par bassin de vie 2012



Source : Insee, recensement de la population 2009

## Plus de bassins de vie ruraux en Bretagne

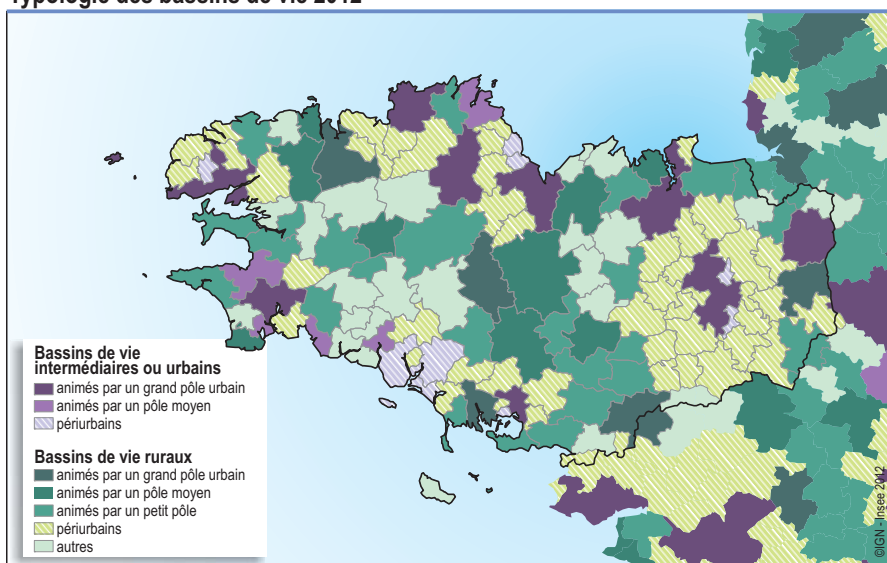
Pour qualifier le caractère plus ou moins rural des bassins de vie, l'Insee a appliqué les critères européens (voir méthode).

Les bassins de vie ruraux sont les plus nombreux (109). Au sens du zonage en aires urbaines, trois types d'entre eux dominent : les bassins de vie en périphérie de grandes agglomérations tel Guichen, ceux constitués autour de petites villes comme Rostrenen, et enfin des bassins de vie en zones peu denses à l'image de Scaër ou Le Faouët. 79 % des communes de Bretagne font partie des bassins de vie ruraux, contre seulement 72 % en France. Surtout, la majorité de la population (54 %) y vit, contre moins d'un tiers au niveau national. En Bretagne, les bassins de vie ruraux sont plus densément peuplés : 76 hab./km<sup>2</sup> contre seulement 41 en France. Ce phénomène va en s'accroissant car les bassins de vie ruraux bretons bénéficient d'une démographie plus active avec un taux de croissance annuel moyen entre 1999 et 2009 égal à 1,3 % contre 0,9 % en France.

Les autres bassins de vie, intermédiaires ou urbains, sont au nombre de 24. Il s'agit de bassins de vie centrés autour d'un grand pôle (Rennes, Vannes ou Brest), animés par un pôle moyen tels Paimpol et Douarnenez ou encore situés en périphérie immédiate d'une grande ville comme Betton et Vern-sur-Seiche en Ile-et-Vilaine. Ils représentent seulement 18 % des bassins de vie en Bretagne, 21 % des communes et moins de la moitié (46 %) de la population.

## 109 bassins de vie ruraux, 24 intermédiaires ou urbains

### Typologie des bassins de vie 2012



Source : Insee, recensement de la population 2009 - Base Permanente des Équipements 2010

## Des équipements de proximité à moins de trois minutes en voiture

Les équipements de proximité sont les plus répandus. Il est donc logique qu'ils soient moins concentrés dans les pôles des bassins de vie que les équipements des gammes intermédiaire et supérieure. En Bretagne, les habitants des bassins de vie ruraux ont des temps d'accès un peu plus longs que ceux

des bassins de vie urbains : entre deux et trois minutes aller-retour en moyenne pour les premiers, moins d'une minute pour les seconds. Au niveau France, les bassins de vie ruraux sont un peu moins bien desservis : il faut compter en moyenne une minute de plus pour rejoindre les services de proximité, deux minutes même pour les bassins de vie animés par un petit pôle et les plus ruraux d'entre eux.

## Des équipements de la gamme supérieure plus diversifiés dans les bassins de vie constitués autour d'un grand pôle

### Diversité des équipements suivant leur gamme et le type de bassin de vie

	Nombre d'équipements différents de la gamme					
	de proximité		intermédiaire		supérieure	
	Bretagne	France	Bretagne	France	Bretagne	France
<b>Bassins de vie intermédiaires ou urbains</b>	<b>28,8</b>	<b>28,9</b>	<b>28,3</b>	<b>28,7</b>	<b>24,4</b>	<b>23,8</b>
animés par un grand pôle	29,0	29,0	31,0	30,8	34,0	33,2
animés par un pôle moyen	29,0	29,0	30,8	30,0	27,8	24,4
animés par un petit pôle	/	28,8	/	27,0	/	10,4
périurbains	28,6	28,8	23,8	25,1	11,8	11,1
<b>Bassins de vie ruraux</b>	<b>28,4</b>	<b>28,6</b>	<b>25,4</b>	<b>25,0</b>	<b>9,5</b>	<b>9,1</b>
animés par un grand pôle	29,0	29,0	30,8	30,6	33,4	31,7
animés par un pôle moyen	29,0	28,9	30,4	30,0	21,1	24,3
animés par un petit pôle	28,7	28,8	27,5	27,3	10,0	10,8
périurbains	28,2	28,7	24,3	24,0	7,1	6,2
autres	28,3	28,3	22,3	21,6	4,3	3,8
<b>Ensemble</b>	<b>28,5</b>	<b>28,7</b>	<b>25,9</b>	<b>25,8</b>	<b>12,2</b>	<b>12,4</b>

/ : en Bretagne il n'existe pas de bassin de vie intermédiaire ou urbain animé par un petit pôle  
Source : Insee, Base Permanente des Équipements 2010

## Bassins de vie ruraux : des temps d'accès plus courts en Bretagne

### Temps d'accès aux équipements suivant leur gamme et le type de bassin de vie (aller-retour, en minutes)

	Équipements de la gamme					
	de proximité		intermédiaire		supérieure	
	Bretagne	France	Bretagne	France	Bretagne	France
<b>Bassins de vie intermédiaires ou urbains</b>	<b>ns</b>	<b>ns</b>	<b>2,8</b>	<b>2,3</b>	<b>7,5</b>	<b>7,5</b>
animés par un grand pôle	ns	ns	2,3	2,0	5,7	6,4
animés par un pôle moyen	ns	ns	3,3	4,8	12,7	16,4
animés par un petit pôle	ns	ns	/	6,4	/	31,6
périurbains	ns	ns	4,6	6,2	13,2	18,9
<b>Bassins de vie ruraux</b>	<b>2,5</b>	<b>3,6</b>	<b>11,6</b>	<b>13,6</b>	<b>28,6</b>	<b>32,6</b>
animés par un grand pôle	1,8	2,0	9,6	11,7	15,4	20,2
animés par un pôle moyen	2,5	3,4	11,2	12,5	25,5	26,3
animés par un petit pôle	2,7	4,5	12,2	14,8	32,3	37,8
périurbains	2,4	3,0	11,3	12,5	28,9	30,8
autres	3,1	5,1	13,5	16,9	36,7	44,1
<b>Ensemble</b>	<b>1,5</b>	<b>1,3</b>	<b>7,5</b>	<b>5,8</b>	<b>18,8</b>	<b>15,2</b>

Lecture : dans les bassins de vie ruraux en France, la moitié des habitants met plus de 3,6 minutes aller-retour en moyenne pour atteindre un équipement de la gamme de proximité, sachant que lorsqu'une commune dispose d'un équipement le temps d'accès à cet équipement est par convention de 0 car le distancier utilisé ne permet pas de calculer des distances infracommunales.

ns : donnée non significative

/ : en Bretagne il n'existe pas de bassin de vie intermédiaire ou urbain animé par un petit pôle

Source : Insee, recensement de la population 2008 - Base Permanente des Équipements 2010 - distancier ODOMATRIX

## Moins d'équipements intermédiaires et supérieurs dans les bassins de vie ruraux et périurbains

Si la diversité des équipements de proximité est assurée dans l'ensemble des bassins de vie, les écarts se creusent concernant l'offre des gammes intermédiaire et supérieure. Les bassins de vie organisés autour d'un grand pôle disposent de l'ensemble des équipements. C'est également vrai dans la

gamme intermédiaire pour ceux animés par un pôle moyen. En revanche, pour les autres bassins de vie ruraux mais également périurbains, plusieurs équipements des gammes intermédiaire et supérieure sont absents. Par exemple, les bassins de vie ruraux animés par un petit pôle n'offrent en moyenne que 10 types d'équipements parmi les 35 que compte la gamme supérieure. Cette moyenne cache des situations très disparates entre le bassin de vie Pont-de-Buis-

Lès-Quimerch qui ne possède que deux types de ces équipements et celui de Lesneven qui en totalise 22, tous deux situés dans le Finistère. En termes de diversité d'équipements, la Bretagne présente des caractéristiques similaires à l'ensemble de la France.

## Des temps d'accès plus longs aux équipements intermédiaires et supérieurs pour les bassins de vie ruraux...

Les bassins de vie urbains ont des temps d'accès nettement moins longs aux équipements intermédiaires et supérieurs que les bassins de vie ruraux. Près de la moitié des habitants des bassins de vie ruraux est à plus de 12 minutes d'un service de la gamme intermédiaire et à plus de 29 minutes pour la gamme supérieure contre respectivement 3 et 8 minutes pour les bassins de vie urbains.

De même, il existe une gradation au sein des bassins de vie urbains : les bassins de vie animés par un grand pôle ont des temps d'accès inférieurs à ceux animés par un pôle moyen, eux-mêmes en deçà de ceux du périurbain. Au sein des bassins de vie ruraux, il en est de même, les temps d'accès les plus longs s'observant dans les bassins de vie les plus éloignés des villes et ceux animés par un petit pôle urbain. Ils sont alors supérieurs à une demi-heure (aller-retour) pour les équipements de la gamme supérieure. Il faut par exemple près de 3/4 d'heure aller-retour pour se rendre aux urgences d'un hôpital.

## ... moins toutefois en Bretagne qu'en France

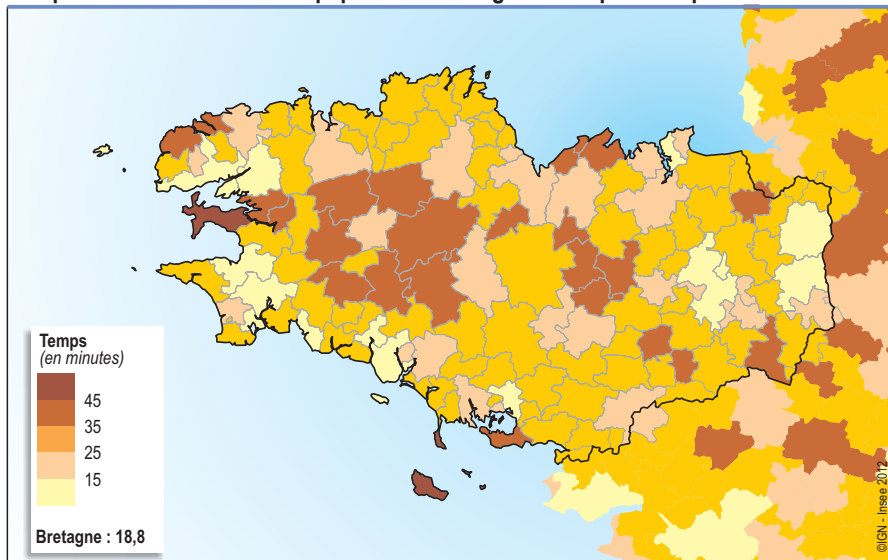
La situation moyenne des bassins de vie ruraux est moins favorable sur l'ensemble du territoire français, sans doute parce qu'ils sont en général plus étendus et que la concentration des équipements au pôle y est moins forte qu'en Bretagne. Pour les bassins de vie périurbains, les temps d'accès sont également plus favorables en Bretagne.

Le constat est autre pour les bassins de vie urbains. Au niveau national, les temps d'accès sont un peu inférieurs et les équipements plus concentrés au pôle du bassin de vie qu'en Bretagne. Le fait que les grandes unités urbaines soient assez peu nombreuses et peu étendues en Bretagne, avec de larges couronnes périurbaines, contribue à expliquer cette différence.

■ Robert Granger



## Des équipements de la gamme supérieure à plus de 35 minutes aller-retour dans un bassin de vie sur cinq Temps d'accès médian aux équipements de la gamme supérieure par bassin de vie



Source : Insee, recensement de la population 2008 - Base Permanente des Équipements 2010 - distancier ODOMATRIX

## Méthodologie

### Bassins de vie 2012

Le bassin de vie constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Il est animé par un pôle, commune ou unité urbaine, disposant d'un panier d'équipements intermédiaires.

Deux étapes principales permettent de délimiter le périmètre des bassins de vie :

- identification des **pôles**. Les communes ou les unités urbaines disposant d'au moins 16 équipements parmi 31 équipements intermédiaires sont qualifiées de pôles ;
- délimitation du bassin de vie c'est à dire de la **zone d'influence de ces pôles**. Cette zone d'influence se compose des communes non pôles les plus proches, la proximité se mesurant en temps de trajet, heure creuse par la route.

Ainsi, pour chaque commune et pour chaque équipement non présent sur la commune, on détermine la commune la plus proche proposant cet équipement. Cette base de flux et de pôles est ensuite traitée par une méthode (ANABEL) permettant d'agréger les communes et de dessiner le périmètre des bassins de vie.

Dans cette base de flux, les équipements intermédiaires mais aussi les équipements de proximité sont pris en compte, afin de ne pas éclater un bassin de proximité sur plusieurs bassins de vie.

La base permanente des équipements 2010 a servi à l'élaboration des bassins de vie.

Le précédent zonage en bassins de vie avait été défini en 2003 à partir des données de l'inventaire communal (enquête aujourd'hui abandonnée) et des flux domicile-travail.

### Équipement

Un équipement est un lieu d'achat de produits ou de consommation de services. Les équipements répertoriés dans la base permanente gérée par l'Insee relèvent de 6 domaines (services aux particuliers, commerce, enseignement, santé-social, transports, sports, loisirs et culture) et sont regroupés en trois gammes, selon leur fréquence sur leur territoire et la proximité du service rendu :

- **la gamme de proximité** comporte 29 équipements : poste, banque-caisse d'épargne, épicerie-supérette, boulangerie, boucherie, école ou RPI (regroupement pédagogique intercommunal), médecin omnipraticien, pharmacie, taxi...
- **la gamme intermédiaire** comporte 31 équipements : police-gendarmerie, supermarché, librairie, collège, laboratoire d'analyses médicales, ambulance, bassin de natation...
- **la gamme supérieure** comporte 35 équipements : Pôle Emploi, hypermarché, lycée, urgences, maternité, médecins spécialistes, cinéma...

### Typologie des bassins de vie

Les zones intermédiaires sont définies par la Commission Européenne comme des agrégations de mailles élémentaires (carreaux de 200 mètres de côté) contiguës, de densité au moins égale à 300 habitants par km<sup>2</sup> et comptant en cumulé au moins 5 000 habitants. Parmi les zones intermédiaires, on définit le sous-ensemble des zones urbaines lorsque la densité atteint ou dépasse 1 500 habitants par km<sup>2</sup> et la population 50 000 habitants. Les zones non intermédiaires sont qualifiées de rurales. Un bassin de vie est dit rural si la majorité de sa population est en zone rurale.

La description des bassins de vie ruraux et intermédiaires ou urbains est ensuite affinée au moyen des catégories du zonage en aires urbaines.

## Pour en savoir plus

- [Le nouveau zonage en bassins de vie de 2012 : trois quarts des bassins de vie sont ruraux](#) / Chantal Brutel, David Levy. - Dans : *INSEE première* ; n° 1425 (2012, déc.). - 4p.
- [La polarisation de l'emploi au sein des ménages de 1975 à 2002](#) / Claire Ravel. - Dans : *Économie et statistique* ; n° 402 (2007, nov.). - P. 3-23.
- [La France en 1 916 bassins de vie](#) / Philippe Julien. - Dans : *Économie et statistique* ; n° 402 (2007, nov.). 2007. - P. 25-39.
- [Temps d'accès aux équipements au sein des bassins de vie des bourgs et petites villes](#) / Mohamed Hilal. - Dans : *Économie et statistique* ; n° 402 (2007, nov.). - P. 41-56.
- [Orientation économique et croissance locale de l'emploi dans les bassins de vie des bourgs et petites villes](#) / Michel Blanc, Bertrand Schmitt. - Dans : *Économie et statistique* ; n° 402 (2007, nov.). - P. 57-74.
- [Les bassins de vie des bourgs et petites villes : une économie résidentielle et souvent industrielle](#) / Éric Ambiaud, Michel Blanc, Bertrand Schmitt. - Dans : *INSEE première* ; n° 954 (2004, avr.).- 4p.
- [Les bassins de vie, au coeur de la vie des bourgs et petites villes](#) / Philippe Julien, Jacques Pougnaud. - Dans : *INSEE première* ; n° 953 (2004, avr.).- 4p.
- [Le zonage en bassins de vie](#) / Michel Rouxel ; INSEE Bretagne. - Dans : *Octant* ; n° 98 (2004, juil.). - P. 21-26.
- [Rapport de l'Insee pour la DATAR](#) / Structuration de l'espace rural : une approche par les bassins de vie de juillet 2003

• [Insee Bretagne](#)

• [Insee](#)

**Directeur de la Publication :**  
Michel Guillemet

**Rédacteur en chef :** Jean-Marc Lardoux

**Composition :** Jean-Paul Mer

ISSN 2105-1151 - © Insee 2012 -  
Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 2012

**INSEE Bretagne**  
36, place du Colombier  
CS 94439  
35044 RENNES Cedex

**Pour tout renseignement statistique :**  
09 72 72 40 00 (tarification appel local)